

Fiche 22 : ENSEIGNANT SPECIALISE COORDONNATEUR
POUR LA COMMISSION DEPARTEMENTALE d'ORIENTATION VERS LES
ENSEIGNEMENTS ADAPTES, CDOEASD,
POUR LA MISSION ACCOMPAGNANT DES ELEVES EN SITUATION DE
HANDICAP, AESH.

<p align="center">CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS</p>	<p>Sous l'autorité hiérarchique de l'I.E.N A.S.H. le coordonnateur assure une double mission répartie par mi-temps.</p> <p>Le poste est implanté à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale à Saint Lô.</p> <p>Il coordonne les travaux de la Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés (circulaire n°2006-139 du 29-8-2006) placée sous l'autorité du Directeur Académique.</p> <p>Il participe à la coordination du travail des AESH dans le département, en lien étroit avec le coordonnateur du dispositif.</p>
<p align="center">FONCTIONS/ ACTIVITES</p>	<p><u>Mission Coordonnateur CDOEASD</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir les usagers et travailler avec les partenaires • Constituer les dossiers et assurer les fonctionnements de la commission • Gérer et rendre compte des flux d'élèves de SEGPA et de l'EREA • Mettre à jour et utiliser des outils de gestion • Assurer une veille documentaire et la faire partager • Participer aux actions de formation <p><u>Mission Coordonnateur AESH</u></p> <p>Assurer l'étude technique de l'affectation des AESH au regard des notifications MDPH.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser et planifier l'emploi du temps des AESH en lien avec les directeurs d'écoles et les chefs d'établissements. • Assurer la liaison avec les enseignants référents de scolarisation. • Assurer la liaison avec la MDPH. • Tenir à jour un tableau de bord départemental des élèves en situation de handicap accompagnés par un AESH • Utiliser et faire évoluer l'application AUSCAR • Organiser et participer aux actions de formations

<p>COMPETENCES ET QUALITES REQUISES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre titulaire du CAPA-SH, ou du 2-CASH toutes options ou titre équivalent ▪ Capacités relationnelles, d'écoute et de communication, ▪ Capacités d'analyse, de synthèse, et d'initiative, ▪ Capacités à travailler en équipe, ▪ Capacités de rigueur, sens de l'organisation, et de la gestion administrative, ▪ Connaissances des fonctionnements, structures, services et dispositifs relevant de l'ASH ▪ Maîtrise des outils bureautiques de base ▪ Aptitude à s'intégrer dans une équipe, ▪ Capacité à animer des travaux de groupe, des réunions ▪ Connaissance de l'environnement scolaire, et du concept d'école inclusive
<p>SPECIFICITES</p>	<p>Le temps de travail est celui d'un enseignant hors présence des élèves soit 1607 heures annuelles.</p> <p>L'emploi du temps du coordonnateur est établi avec l'IEN ASH afin de garantir une continuité de service dans les périodes d'affectation des élèves et des aides humaines.</p> <p>Le coordonnateur peut être amené à se déplacer dans les différents établissements.</p>